

Je soussigné-e		N° Étudiant <i>Faculté de Sciences ou de Santé : 7 ou 8 caractères</i> <i>Faculté des Lettres : 8 caractères</i>		
Nom		Prénom		
Date de naissance		Faculté :		
Inscrit-e en				

Sollicite le remboursement de mes droits d'inscription pour le motif suivant (*cocher la situation correspondante*) :

- ☐ **Boursier** de l'enseignement supérieur, **boursier** étranger du **gouvernement français** ou de la **région** pour les formations en santé*
- ☐ **Inscription** dans le même diplôme et **dans une autre université** (transfert en cours d'année - remplir le formulaire correspondant)
- ☐ **Formation annulée** par l'université
- ☐ **Pupille de la Nation***
- ☐ **Étudiant dont le visa a été refusé**
- ☐ **Exonération présidentielle**** de Sorbonne Université
- ☐ **Étudiant apprenti**
- ☐ **Bénéficiaire d'un contrat de professionnalisation**
- ☐ **Régularisation des droits acquittés*****

Je déclare avoir pris connaissance des conditions liées à ma demande et des pièces à fournir (cf. page 3) et certifie l'exactitude des renseignements communiqués.

Fait à Paris, le :

DOSSIER À DÉPOSER OU À ENVOYER À VOTRE SERVICE DE SCOLARITÉ

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
Décision sur la demande Avis : ☐ FAVORABLE ☐ DÉFAVORABLE Motif : Date de réception de la demande :	Montant du remboursement Montant du versement : ☐ Une des échéances Paybox a été refusée (<i>le cas échéant</i>) Date de réception de la demande :

INFORMATIONS

* Pour les situations suivantes, le remboursement peut être rétroactif dans la limite de quatre années universitaires :

- ✦ **Bénéficiaire d'une bourse** sur critères sociaux, du gouvernement français ou de la région pour les formations en santé
- ✦ **Pupille de la Nation.**

** Pour l'**Exonération présidentielle** de Sorbonne Université, le remboursement des droits n'est pas rétroactif d'une année sur l'autre, toute demande de remboursement pour une année antérieure est rejetée.

L'**Exonération présidentielle** de Sorbonne Université regroupe les situations suivantes :

- ✦ Réfugiées et réfugiés politiques
- ✦ Demandereses et demandeurs du droit d'asile
- ✦ Personnes ayant le statut d'apatride
- ✦ Bénéficiaires de la protection subsidiaire ou temporaire
- ✦ Contraintes et contraints de se réinscrire à l'EPU uniquement dans le but d'obtenir le TOEIC
- ✦ Inscrites et inscrits au DU Retour aux Etudes supérieures des Personnes Exilées (RESPE)
- ✦ Fonctionnaires stagiaires admis au concours et déjà titulaires d'un master qui s'inscrivent en M2 MEEF
- ✦ Internationaux inscrits dans le cadre d'un programme européen ou international d'accueil d'étudiantes et étudiants en mobilité internationale pour une durée au plus égale à 6 mois et sans obtention de diplôme
- ✦ En application d'un accord de partenariat conclu entre Sorbonne Université et un autre établissement qui dispose l'exonération des droits d'inscription
- ✦ Inscrites et inscrits en DU « Gestion de projet entrepreneurial et intrapreneurial » du CELSA et l'année précédente en tant que boursières et boursiers sur critères sociaux en Master 2 de Sorbonne Université

*** Les régularisations des droits acquittés concernent toutes personnes inscrites à Sorbonne Université et ayant procédé à l'acquittement de droits de scolarité trop élevés. Il s'agit d'un remboursement partiel des droits d'inscription.

Peuvent être concernés :

- ✦ Un paiement taux plein pour une inscription en césure
- ✦ Un paiement taux plein pour une inscription dans une formation avec un établissement partenaire
- ✦ Un paiement taux plein pour une inscription parallèle dans un diplôme national avec une inscription dans le DU Étudiant Entrepreneur ou le DU Gestion de projet entrepreneurial et intrapreneurial
- ✦ Toute autre situation dans laquelle le paiement effectué est supérieur à celui dû.

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

Pour toute situation :

- ✦ Relevé d'Identité Bancaire (RIB) pour les comptes bancaires domiciliés en France ou un document bancaire pour les autres pays.

Si le RIB n'est pas à mon nom, j'autorise que le virement soit effectué sur le compte de :

Nom du titulaire :

Prénom du titulaire :

Signature de l'étudiant :

Selon votre situation :

- ✦ **Boursier :**
 - Photocopie RECTO-VERSO de la décision d'attribution définitive de bourse
 - Photocopie du certificat de scolarité :
 - cartonné (pour les Facultés des Lettres et de Santé)
 - web (pour la Faculté des Sciences et Ingénierie)
- ✦ **Demande de transfert :** le formulaire de transfert dûment signé par l'établissement d'accueil ainsi que la carte étudiante + certificat de scolarité délivrés à l'inscription
- ✦ **Notification de la commission d'exonération** de Sorbonne Université
- ✦ **Étudiant apprenti :** Photocopie du contrat d'apprentissage signé avant le 15 décembre de l'année en cours
- ✦ **Bénéficiaire d'un contrat de professionnalisation :** photocopie du contrat
- ✦ **Pupille de la Nation :** photocopie du justificatif

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS TRAITÉS

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

Conformément à la législation en vigueur, lors d'un remboursement consécutif d'une demande de renonciation à l'inscription, une somme de 23 € correspondant aux frais de gestion de dossier, reste acquise à l'université.

La demande de remboursement est à transmettre à votre Faculté :

- ❖ **Pour la Faculté des Lettres :**
 - Remboursement lié à une bourse du Crous : Service des bourses, 1 rue Victor Cousin, 75005 Paris
 - Remboursement lié à une annulation ou une régularisation d'inscription : Service des Admissions et Inscriptions Administratives, 1 rue Victor Cousin, 75005 Paris
 - INSPE et CELSA : votre scolarité
- ❖ **Pour la Faculté de Santé :** votre scolarité
- ❖ **Pour la Faculté de Sciences et Ingénierie :** votre département de formation